



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte nationale d'identité

Question écrite n° 75109

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui indiquer si la délivrance de la carte nationale d'identité (ou d'un titre équivalent) est payante en République tchèque. Si cette délivrance est payante, il souhaite connaître le prix ainsi que les cas où ce prix est réduit.

Texte de la réponse

La délivrance d'une carte d'identité, réservée aux personnes âgées de plus de 15 ans, est gratuite en République tchèque dans l'hypothèse d'un renouvellement en fin de validité. En revanche, elle est payante si ce renouvellement est consécutif à un changement d'adresse (50 couronnes tchèques, soit 1,68 euro), d'une perte ou d'un vol (100 couronnes tchèques, soit 3,36 euros).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75109

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9097

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11502